



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20180329-2018-24-DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 29 MARS 2018

2018-24 INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES : MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 29 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 22 mars 2018, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 18
Votants : 16 (+2 pouvoir)

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Titulaires absents :

Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé avec pouvoir pour G.ESNAULT)
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir pour P. LEHOURS)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Délégués suppléants présents :

Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Gérard BARRIER
Affichage le 30 mars 2018

2018-24 INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES : MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du code général des collectivités territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article L263-8 du code des juridictions financières partant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget,

Vu l'instruction codificatrice M4,

Vu la délibération 2016-33 du 07/07/2016 portant l'ouverture de l'AP/CP n°2016-01-01

Par délibération n°2016-33 du 7 juillet 2016, le Comité a voté, pour l'opération de déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques, une autorisation de programme (AP) et Crédits de Paiements (CP)

Afin de tenir compte de l'avancement et de certaines modifications de l'opération, il convient de modifier cette AP/CP comme suit :

Modification n°3 - Autorisation de Programme -Budget annexe IRVE

programme
n° 2016-01
intitulé Déploiement infrastructures de recharge véhicules
électriques

Autorisation de programme
n° 2016-01-01
intitulé Déploiement des IRVE - Travaux

| EXERCICE | Montant AP voté au BP 2016 | Montant AP voté au BP 2017 | Montant révisé en 2018 | CP réalisés en 2016 | CP Réalisé en 2017 | CP 2018 |
|---------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------|----------------|
| Crédits de paiements prévisionnels | 1 490 000,00 € | 2 100 000,00 € | 2 510 000,00 € | 78 994,84 € | 892 997,75 € | 1 538 007,41 € |
| Recettes prévisionnelles | | | | | | |
| Subventions du budget principal | 298 000,00 € | 1 158 300,00 € | 1 160 505,16 € | 298 000,00 € | 855 294,84 € | 7 210,32 € |
| Subventions de l'ADEME/REGION | 262 000,00 € | 941 700,00 € | 1 349 494,84 € | 0,00 € | 62 812,90 € | 1 286 681,94 € |

N° de la délibération 2016-33
2017-21
2017-57

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- De modifier l'AP/CP n°2016 -01 -01 comme ci-dessus
- D'autoriser le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2018 indiqués ci-dessus.

Le Président,
Bernard CLOUET

